

Directeur de publication :
Denis Carretier

Rédacteur en chef :
Christel Chevrier

Comité de rédaction :
Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :
Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
GRCETA de Basse Durance
Cofruid'Oc, Conserves du Gard
Sud Expé

Crédit photo :
CA34, Sud Expé



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon

Toutes espèces fruitières

Campagnol

Période d'activité des campagnols.

Lutte par piégeage : repérer les tumuli frais, sonder les alentours pour détecter une galerie, positionner le piège dans le sens de circulation et reboucher autour du piège afin d'éviter le passage de la lumière.

Relever les pièges fréquemment.



Pêcher

Maturités en secteurs précoces

Observations en Languedoc, à Saint-Gilles :

Récolte en cours de Tastired.

Récolte à venir de Garaco, Cristal, Turquoise.

Bactériose (*Xanthomonas*)

En Languedoc, observation des premiers symptômes sur feuilles.

Monilioses des fruits

En Languedoc, période de sensibilité pour les variétés à l'approche de la maturité.

Les conditions météo actuelles sont favorables.

Oïdium

La période de sensibilité est terminée, toutes les variétés ont atteint le stade de durcissement du noyau.

Thrips californien

En Languedoc, période à risque pour les nectarines et pêches à peau peu duveteuse à l'approche de la maturité.

Dans le Roussillon, les populations sont en augmentation. La migration sur pousses et sur fruits s'intensifie. Début d'apparition des dégâts.

Tordeuse orientale

En Languedoc, le vol de deuxième génération a débuté fin mai.

Dans le Roussillon, tout début de deuxième vol. Les attaques sur pousses sont faibles. Quelques dégâts sur fruits sont observés.

Pucerons vert, noir, varians

En Languedoc, la situation est saine dans la plupart des vergers.

Dans le Roussillon, maintien des attaques de pucerons noirs et verts sur certains vergers en agriculture biologique. Très faibles attaques de pucerons *variens* sur parcelles en agriculture biologique.

Les populations de pucerons verts sont stables dans les vergers conventionnels.

Cicadelle verte

Dans le Roussillon, augmentation des dégâts sur jeunes plantations.

Forficule

En Languedoc, période de sensibilité sur fruit, à l'approche de la maturité.



Abricotier

Maturités en secteurs précoces

Fin de récolte de Pinkcot et Sylred.

Récolte en cours de Flopria, Bigred, Perlecot, Orangered et Robada.

Moniliose des fruits

Période de sensibilité pour les fruits des variétés de saison, à l'approche de la maturité.

Les conditions météo actuelles sont favorables.

Forficule

Période de sensibilité sur fruit, à l'approche de la maturité.



Cerisier

Maturités en secteurs précoces

Fin de récolte de Summit.

Début de récolte de Noire de Meched.

Moniliose des fruits

Les conditions météo sont actuellement favorables aux monilioses.

Drosophila suzukii

Le risque pourrait augmenter compte tenu des conditions climatiques.



Pommier

Tavelure

Quelques vergers présentent des taches. La situation est globalement saine.

Oïdium

Observation des quelques symptômes. Le risque persiste dans les vergers toujours en pousse active.

Puceron cendré

La situation est globalement saine.

Dans les quelques foyers encore présents, des formes ailées apparaissent. La migration est en cours.

Puceron lanigère

Début de parasitisme par *Aphelinus mali*.

Puceron vert

On observe quelques foyers.

Carpocapse

Vol et pic d'éclosions de première génération en cours. Des piqûres sont observées sur fruit.

Tordeuse orientale du pêcher

Vol de deuxième génération en cours. Des pousses minées sont parfois observées dans les vergers à historique.

Zeuzère

Vol en cours. Le risque d'attaque sur les pousses devrait apparaître à partir de mi-juin.

Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

La sortie d'adultes et de larves (depuis les chancres et les broussins) s'effectue généralement autour du 15-20 juin.

Acarien rouge

Début de présence. Des auxiliaires acariens Typhlodromes sont également observés.



Poirier

Informations issues du réseau PACA

Tavelure

Quelques vergers présentent des taches.

Carpocapse

Vol et pic d'éclosions de première génération en cours. Des piqûres sont observées sur fruit.

Psylle du poirier

Dans l'ensemble, les vergers sont sains. Bonne installation des auxiliaires.

En présence de foyers, mettre en œuvre des mesures complémentaires jusqu'à la récolte : égourmandage, lessivage par aspersion.

Phytoptes des galles rouges

De nouvelles attaques sont observées sur la partie terminale des pousses dans les vergers à historique.



Olivier

Œil de paon (*Spilocaea oleagineum*)

Les conditions climatiques actuelles ne permettent pas le développement de cette maladie. Sauf avis contraire, le seuil de nuisibilité ne sera à nouveau atteint qu'à partir du mois de septembre. Les prochains bulletins feront le point.

Teigne de l'olivier (*Prays oleae*)

La Région Languedoc-Roussillon est en grande majorité épargnée par les attaques de cette chenille. Cependant on observe dans quelques vergers de l'Aude, 10 à 15% de grappes florales dévorées, qui est le seuil de nuisibilité à cette période pour ce ravageur.

Les grappes florales dévorées se reconnaissent par des pétales bruns des fleurs empaquetées dans le fil tissé par la chenille de teigne et restant accrochées sur le rameau.



Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Aucune présence de cet insecte au-delà des seuils de risque n'a été observée.

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage de surveillance se met en place. Vous avez la possibilité de le consulter ici : <http://afidol.org/carte-BSV-mouche>

La période très venteuse de la deuxième moitié de mai, ainsi que les fortes chaleurs que nous connaissons depuis début juin, gênent considérablement le métabolisme de la mouche de l'olive. Ces conditions climatiques ont également provoqué la chute ou le dessèchement des fleurs avant qu'elles ne s'ouvrent, en particulier pour les oliviers non irrigués dans des sols peu profonds.

Quelques captures d'adultes sont enregistrées dans les zones précoces, à un niveau très faible. Rappelons que le seuil de nuisibilité pour les olives est atteint d'une part lorsque l'on capture des mouches de façon continue et en augmentation d'un relevé à l'autre, et d'autre part lorsque les olives atteignent une longueur de 8 à 10 mm.

À l'heure actuelle, les olives les plus grosses atteignent 5 à 6 mm, sur la variété Lucques en particulier. En moyenne elles atteignent 3 mm dans les Pyrénées-Orientales ainsi que dans les zones littorales de l'Aude et de l'Hérault. Dans le Gard, les olives atteignent 2 mm en zone littorale et irriguée.

Une méthode alternative de lutte par piégeage massif sans insecticide est possible. Elle est diffusée en particulier par l'AFIDOL sur son site internet :

<http://afidol.org/piegemouche>

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.